



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel

Séance du lundi 10 mars 2015

A 20h15 au foyer de la Grande salle

Présidence : M. Vincent Frutiger, Président

Absents : Mme Chr. Debonneville (exc.), MM. J.- L. Bignens (exc.), N. Boillat (exc.), R. Burnier (exc.), S. Debonneville (exc.), E. Dieperink (exc.), L. Durussel (exc.), E. Marchese (exc.), G. Pittet (exc.), G. Renaud (exc.), J. Reymond (exc.), Ph. Reymond (exc.).

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, au public et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 26 janvier 2015
2. Communications du bureau
3. Préavis No 01-2015 « Aménagement de la place de la Vernette – Crédit d'étude » : nomination de la commission
4. Informations de la Municipalité
5. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

1. Adoption du PV du 26 janvier 2015

Mise en discussion du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2015

Il n'y pas d'observations.

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau

Le Président :

- Annonce que le conseiller Simon Renaud a été élu au premier tour de l'élection complémentaire à la Municipalité ;
- Il informe également que le conseiller Simon Renaud ne pourra pas être remplacé, faute de candidats mais il rappelle que le conseil communal peut continuer à fonctionner tant qu'il est composé de 4 cinquièmes des membres.
- remercie les personnes qui ont organisé le Trophée du Marchairuz qui a eu lieu le 8 mars 2015 ;
- le 28 mars 2015 aura lieu le carnaval de Gimel. Le thème cette année : Caraïbes

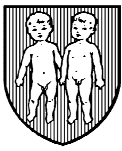
3. Préavis No 01-2015 : « Aménagement de la place de la Vernette – Crédit d'étude » : nomination de la commission

Le préavis sera remis à la commission des finances.

Le Président propose qu'une commission ad hoc soit également déjà nommée par les membres du conseil communal présents.

Il soumet la proposition au vote.

La proposition est acceptée avec 32 oui, 1 non, 4 absentions,.



Conseil communal de Gimel

Le Président passe la parole à la Municipalité pour la lecture des conclusions du préavis.

(Extrait)

(...) la Municipalité vous demande, (...) :

- 1. De lui octroyer un crédit d'étude de Fr. 805'000.00 TTC qui permettra de financer les frais d'études liés au nouvel aménagement de la place de la Vernette tels que décrits ci-dessus*
- 2. De l'autoriser à contracter un emprunt bancaire de Fr. 452'000.00 auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché*
- 3. D'amortir cet investissement sur une durée de 15 ans*
- 4. De l'autoriser à contracter un emprunt bancaire de Fr. 353'000.00 auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché*

Adopté par la Municipalité, dans la séance du 3 mars 2015

(...)

Le Président procède au vote pour la nomination de la commission.

C. Messieux propose Anne Fischer et Laurent Guignard

Simon Baudin propose Stéphane Pichon

Pierre-Yves Correvon propose Frédéric Debonneville

Pascal Ciaburri propose Antoine Durussel

Anne Fischer propose Florian Baeriswyl

Cyril Messieux propose Cyril Bastian

Il n'y a pas d'autre proposition. L'élection a lieu au bulletin secret et au système majoritaire à deux tours.

Dépouillement du scrutin :

Bulletins délivrés : 38

Bulletins rentrés 38

Bulletins nuls : --

Bulletins valables : 38

Bulletins blancs : 1

Majorité : 20

Sont élus :

Laurent Guignard 34 voix

Stéphane Pichon 32 voix

Frédéric Debonneville 29 voix

Anne Fischer 26 voix

Florian Baeriswyl 25 voix

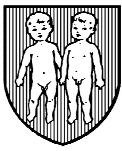
Cyril Bastian qui a obtenu la majorité absolue avec 24 voix est élu suppléant.

Le président passe la parole à l'assemblée pour l'élection du deuxième suppléant.

Pierre-Yves Correvon propose Sandra Varonier.

Il n'y a pas d'autre proposition. Le président propose de procéder à une élection tacite.

Sandra Varonier est élue par acclamation.



4. Informations de la Municipalité

Ch. Dubugnon

- Les travaux de génie civil ont commencé au Closez à l'Orbannaz, ils devraient durer env. une année avant de voir les premières constructions.

S. Judas

- au terme de la période d'essai, Mme Maria Franchina et l'administration ont mis fin d'un commun accord au contrat de travail. Le poste d'employé d'administration est remis au concours pour un temps de travail de 60%.

5. Divers et propositions individuelles

P.- Y. Correvon demande quelles mesures ont été prises pour assurer la circulation routière durant les travaux au Closez à l'Orbannaz, notamment pendant les travaux de génie civil qui vont générer beaucoup de trafic de camions.

Il relève également l'absence de répondant chez Swisscom pour remédier aux dérangements sur le réseau (plus de téléphone, ni de connexion internet). Il demande quels sont les moyens de pression que la commune peut exercer pour que Swisscom rétablisse rapidement le téléphone et internet.

Ch. Dubugnon confirme que ces travaux ont généré beaucoup de mouvement et quelques imprévus (un câble Swisscom aurait été arraché ce qui a coupé l'accès internet à une partie du quartier). Concernant la circulation, elle en donne les grandes lignes et explique que la principale voie d'accès devrait déboucher en face de la place de la Vernette.

S. Judas ajoute qu'un premier rendez-vous de travail est prévu pour définir avec précision comment la circulation sera canalisée. Le conseil sera tenu informé.

Concernant les dérangements téléphoniques, elle encourage les habitants à prendre contact avec l'administration communale. Bien qu'il s'agisse d'un chantier privé, la commune regardera ce qu'elle peut entreprendre comme démarches en vue d'un rétablissement de la situation.

D. Arpin relève que des motards et un quad profitent de l'état actuel du terrain au Closez pour y faire du cross et demande que des mesures soient prises.

S. Judas confirme qu'elle en a été informée, elle rappelle qu'il s'agit d'un chantier privé et qu'il relève de la responsabilité du propriétaire de le clôturer.

C. Messieux demande où en sont les travaux liés à l'état des routes du village.

S. Judas répond que le rapport cantonal sur les nuisances sonores lui est parvenu récemment. Le dossier pourra être envoyé au voyer et les subventions cantonales pourront être demandées. Un préavis sera prochainement déposé devant le conseil.

J.- M. Renaud demande si la construction du bâtiment multifonctions suit bien son cours.

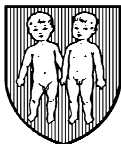
S. Judas répond que des conduites ont dû être déplacées, mais que rien d'important n'est à signaler. La commune a reçu des subventions de l'ECA pour changer les anciennes conduites.

S. Renaud demande où en est le traitement de la motion qu'il avait déposée¹

S. Judas répond que la Municipalité a prévu d'y répondre lors de la prochaine séance du 21 avril 2015.

J.- M. Pasche fait observer qu'au chemin des Ânes, des gens promènent des chiens sans les tenir en laisse ni en ramasser les excréments.

¹ V. séance du 29 avril 2014 : « Quel avenir pour notre commune de Gimel face aux fusions de communes ».



Conseil communal de Gimel

D. Arpin ajoute qu'il observe également de tels comportements à la Chômaz et à la Vernet. Il demande que des sanctions soient prises à l'encontre des gens qui ne respectent pas les règlements en vigueur.

S. Judas confirme que la commune est au courant. Elle rappelle que les personnes contrevenantes doivent avoir été dénoncées pour pouvoir agir.

La parole n'est plus demandée.

Le Président donne la date des prochaines séances du conseil :

- Mardi 21 avril 2015
- Mercredi 24 juin 2015

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 21h05.

Le Président

Le secrétaire

Vincent Frutiger

François Marti